

CALENDRIER ACADÉMIQUE

HIVER 2019

JANVIER 2019	
7 janvier	Début de la session
7 janvier	Date limite pour la remise des notes pour l'Automne 2017
21 janvier	Remise des ententes d'évaluation
FÉVRIER-MARS 2019	
25 février au 1er mars	Activités libres (relâche) ou semaine de lecture pour toutes les Facultés
MARS-AVRIL 2019	
19 avril-22 avril	Congé de Pâques
15 au 26 avril	Période d'examens Baccalauréat en droit, Certificat en droit social et du travail
18 avril	Fin du trimestre d'Hiver 2019 pour tous les autres programmes sauf l'École des sciences de la gestion
26 avril	Fin du trimestre d'Hiver 2019 du Baccalauréat en droit et Certificat en droit social et du travail
28 avril	Fin du trimestre d'Hiver 2019 pour l'École des sciences de la gestion
MAI 2019	
10 mai	Date limite pour la remise des notes de l'Hiver 2019

N.B. Le département doit être avisé dès que possible de toute annulation d'activités et informé par écrit des motifs justifiant l'annulation et des mesures de rattrapage ou de réaménagement par l'enseignant(e).